Assurance Perte Financière⁽¹⁾



Assurance complémentaire couvrant le risque de perte financière due à la destruction totale ou au vol de votre véhicule.



Cette assurance couvre, en cas de vol ou destruction totale de votre véhicule loué, la perte financière que vous pourriez subir entre le remboursement de votre assurance et la somme qu'il vous reste à devoir à ARVAL pour solder votre contrat de Location Longue Durée.

• L'indemnisation est faite sur la base de la valeur conventionnelle du véhicule au jour du sinistre (cette valeur est plus en phase avec la valeur contractuelle du véhicule loué et plus avantageuse pour vous que la côte Argus).



En cas de destruction totale ou de vol du véhicule, l'assurance perte financière prend en charge la somme restant due pour solder votre contrat de location longue durée, franchise déduite.

Un exemple pour bien comprendre:

 Vous louez une voiture d'une valeur conventionnelle de 14 000 € au jour du sinistre.

- Vous êtes indemnisé par votre assureur d'un montant de 10 000 €.
- Il reste à vous acquitter de 4 000 € auprès d'Arval.
- Votre assurance « perte financière » prend en charge ce montant restant de 4 000 € moins la franchise appliquée par votre assureur auto qui demeure à votre charge.
- Une prime fixe prélevée avec votre loyer mensuel.
- Arval prend en charge la gestion administrative de ces évènements.
- Pas de surcoût financier suite à une destruction totale ou à un vol du véhicule.
- Vous préservez votre trésorerie ce qui vous permet de commander un nouveau véhicule.

LES ATOUTS

Pratique: vous ne subissez pas d'à-coups sur votre trésorerie.

Avantageux: l'indemnisation est calculée sur la base de la valeur conventionnelle plus en phase avec la valeur contractuelle du véhicule loué au lieu de la valeur à dire d'expert (VRADE) dont le montant est généralement insuffisant pour rembourser le solde de votre contrat.

ARVAL Service Lease - Société Anonyme au capital de 66 412 800 € - 352 256 424 RCS Paris Siège social : 1, boulevard Haussmann - 75009 Paris - Identifiant CE FR 68 352 256 424 - ORIAS n° 07 022 411 - (1) Contrat assuré par Greenval Insurance DAC, compagnie d'assurance de droit irlandais, enregistrée sous le numéro 432783, siège social : Trinity Point, 10-11 Leinster Street South, Dublin 2, Irlande (info@greenval-insurance.ie) ; supervisée par la Banque Centrale d'Irlande. Crédit photo : Shutterstock - Création : Agence ValRox Communication - C1区 C2□ C3□ C4□ - Document Owner : SC - Direction Marketing Retail - 30/09/2021

